



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-sept septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MESLAN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien WACRENIER, Maire.

PRESENTS [10] : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Ange LE LAN, Patrick LE GALLIC, Nicolas HALOPEAU, Chantal PICARDA, Laëtitia ROYANT, Solenn FLOC'H, Olivier EVANNO, Valérie LAMY.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE MANDAT DE VOTE [2] : Delphine LE GAL a donné procuration à Ange LE LAN, Nicolas DEL SORDO a donné procuration à Sébastien WACRENIER.

ABSENTE EXCUSEE [1], Magalie LE ROUX

ABSENTS NON EXCUSES [2]: Hélène FRADET, Pierre JULOU.

SECRETARE DE SEANCE :

DATE DE LA CONVOCATION : Jeudi 23 Septembre 2021

Monsieur Le Maire donne lecture du compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 22 juin 2021 qui est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1- DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT (PST) - ACQUISITION D'UN TRACTOPELLE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un projet d'acquisition d'un tractopelle par la Commune est envisagé. En effet, la Commune ne disposant actuellement ni de pelle ni de tractopelle, de nombreux travaux liés à l'assainissement collectif, à l'entretien des fossés ou des bas-côtés nécessitent le recours à de la sous-traitance. Ces interventions représentent à l'année un budget non négligeable et les délais d'intervention sont parfois longs.

Monsieur Le Maire explique ensuite au Conseil Municipal qu'il est possible de solliciter une subvention auprès du Département au titre du PST (Programme de Solidarité Territoriale) pour la réalisation de ce projet. Ainsi, le plan de financement de cette opération s'établirait comme suit :

- **Montant H.T. des travaux : 50 000€**
- **Subvention du Département (35%) : 17 500€**
- **Fonds propres (65%) : 32 500€**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés (12 Pour, 0 contre, 0 abstention) :

- de solliciter une subvention du Département au titre du PST à hauteur de 35% du coût estimé de l'acquisition d'un tractopelle;
- d'autoriser Monsieur Le Maire à lancer la consultation pour ce projet et de signer tous les actes afférents.

2- DECISION MODIFICATIVE N°02/2021- BUDGET COMMUNE 2021

▪ **BUDGET COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N°02/2021**

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal la décision modificative suivante (n°2):

<i>Investissement</i>	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Article 21571 Opération 126 : + 17 500,00€	Article 1323 Opération 126 : + 17 500,00€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés (12 Pour, 0 Contre, 0 abstention) la décision modificative proposée.

3- QUESTIONS DIVERSES

A- Enfouissement des réseaux

Suite à la question d'un élu, Monsieur Le Maire indique que les habitants de la Rue Joseph le Gallo et du haut de la rue de la Résistance ont reçu un courrier de proposition d'emplacement d'un boîtier électrique au sein de leur façade, dans le cadre de l'enfouissement des réseaux, prévu début 2022, en préalable à la première phase de travaux de réaménagement et de sécurisation du bourg.

Monsieur Ange Le Lan (adjoint aux travaux) précise que la Mairie aurait préféré informer les riverains de cette démarche en préalable, mais qu'elle n'a pas été mise au courant de l'envoi de ces courriers. En effet, certains administrés se sont interrogés sur cette démarche et sont venus en mairie vérifier qu'elle était bien officielle.

B- Remplacement des lampes sur poteau béton

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la fin de la campagne du remplacement des lampes sur poteau béton par des lampes à LED, dans le cadre du programme proposé par Morbihan Energies. Cette campagne a eu lieu au cours des 10 derniers jours.

C- Voirie hors agglomération

Monsieur Ange Le Lan (adjoint aux travaux) informe le Conseil Municipal de la réalisation en Octobre de la campagne de réfection de voirie hors agglomération 2021. Ces travaux ont été confiés à la société Pigeon.

Réunion du 27 septembre 2021 // Délibérations n° 1,2 et 3 A, B et C

Ange LE LAN	Chantal PICARDA	Laëtitia ROYANT
Daniel HENAFF	Patrick LE GALLIC	Pierre JULOU ABSENT NON EXCUSE
Sébastien WACRENIER	Hélène FRADET ABSENTE NON EXCUSEE	Solenn FLOC'H
Delphine COSPEREC PROCURATION Ange LE LAN	Valérie LAMY	Nicolas HALOPEAU
Magalie LE ROUX ABSENTE EXCUSEE	Olivier EVANNO	Nicolas DEL SORDO PROCURATION Sébastien WACRENIER